

DÉCISION N°96 -2025

Objet : Décision Modificative n° 3 – Budget Combe Saint-Pierre – 01014 – Virements de crédits

Le Président,

- **Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'article R 2194-2 et l'article R 2112-16 du code de la Commande Publique,
- **Vu** la délibération n° 2020-28 du 10 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président et en cas d'empêchement aux Vice-Présidents ayant reçu délégation d'attributions de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 214 000 € HT,
- **Vu** la délibération du 11 avril 2024, autorisant Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre en chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- **Vu** le besoin d'ouvrir des crédits au compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants » pour un montant de 13335 € afin de provisionner le risque probable d'irrécouvrabilité des créances,
- **Vu** les crédits disponibles au compte 6541 « Créances admises en non-valeur »,

DÉCIDE

- De signer la Décision Modificative n° 3 du budget Combe Saint-Pierre

25356	Communauté Cnes Pays de Maïche	DM n°3 2025
Code INSEE	01014 COMBE SAINT PIERRE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision Modificative n° 3 - Budget Combe Saint P

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6541-325 : Créances admises en non-valeur	13 335.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	13 335.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817-325 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	13 335.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	13 335.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	13 335.00 €	13 335.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Fait à Maïche, le 17/12/2025,
Franck VILLEMAIN, Président

Transmise en Sous-Préfecture le : 18/12/25

